FRANCE compétences
CERTIFICATION
enregistrée au RNCP

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

DOUBLE FOND Formation!

LIVRET D'ACCUEIL

FORMATION MAGICIEN

Financements

AFDAS · Atlas · OPCO EP · AKTO · OCAPIAT · OPCO 2i · Iopcommerce · Constructys · OPCO Mobilités · OPCO SANTÉ · uniformation

Mise à jour le 22 mai 2024

Cette offre de formation est éligible à
MON COMPTE FORMATION
moncompteformation.gouv.fr
Google play · App Store

FORMATION MAGICIEN

Sommaire

INFORMATIONS PRATIQUES

PLAN D'ACCES

REGLEMENT INTERIEUR

LA CHARTE DU MAGICIEN

MANIFESTO

PROGRAMME DE FORMATION

Cher apprenant,

Je vous souhaite la bienvenue dans ce monde passionnant dans lequel nous vous proposons d'entrer.

Notre offre de formation professionnelle de magicien s'inscrit dans une volonté de véhiculer les valeurs de la magie auprès des passionnés souhaitant exercer la pratique de cet art à des fins amatrices ou professionnelles.

Notre but est de former les magiciens de demain qui perpétueront la tradition magique à leur manière, en maniant l'art particulier de créer l'illusion et de jongler avec le rêve.

Le parcours de formation de magicien comporte une certification professionnelle valorisante et reconnue. Il est pensé pour accompagner les apprenants en fonction de leur projet et de leur niveau, pour assurer leur acquisition de capacités en salle de formation et pour leur permettre de développer leurs compétences en situation réelle de mise en application.

Prenez autant de plaisir à découvrir nos « secrets » que nous en avons à les partager.

Excellente formation à vous.

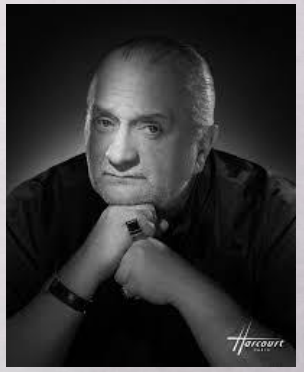

Dominique Duvivier
Président de l'Ecole Double Fond

Informations Pratiques

Lieu de formation (voir plan d'accès page suivante)

Principalement : Le Double fond situé au 1 place du Marché Sainte Catherine 75004 Paris
Mais la formation peut aussi avoir lieu :
Mayette Magie situé au 8 rue des Carmes 75005 Paris
Bureaux du Double Fond au 29 avenue du Centenaire 94210 La Varenne St Hilaire

Horaires

Accueil à partir de 09h00
Horaires habituels :
Matin: 09h30 à 13h00
Après-midi: 14h00 à 17h30
Horaires susceptibles de varier – *Veuillez consulter chaque jour votre messagerie : le planning vous est régulièrement envoyé à jour.*
Une pause de 15 minutes est prévue par demi-journée.

Restauration

Les espaces du rez-de-chaussée restent à votre disposition pour votre repas (qui sont à votre charge).
De nombreux points de vente sont à proximité immédiate.

Personnes en situation de handicap moteur

La salle de spectacle en sous-sol et nos toilettes sont difficilement accessibles pour les personnes en situation de handicap physique. Nous n'avons malheureusement pas obtenu les autorisations pour effectuer les travaux nécessaires pour en faciliter l'accès. Par contre nous nous engageons à nous adapter au maximum à toute situation de handicap et à trouver toutes les solutions possibles.

PLAN D'ACCES

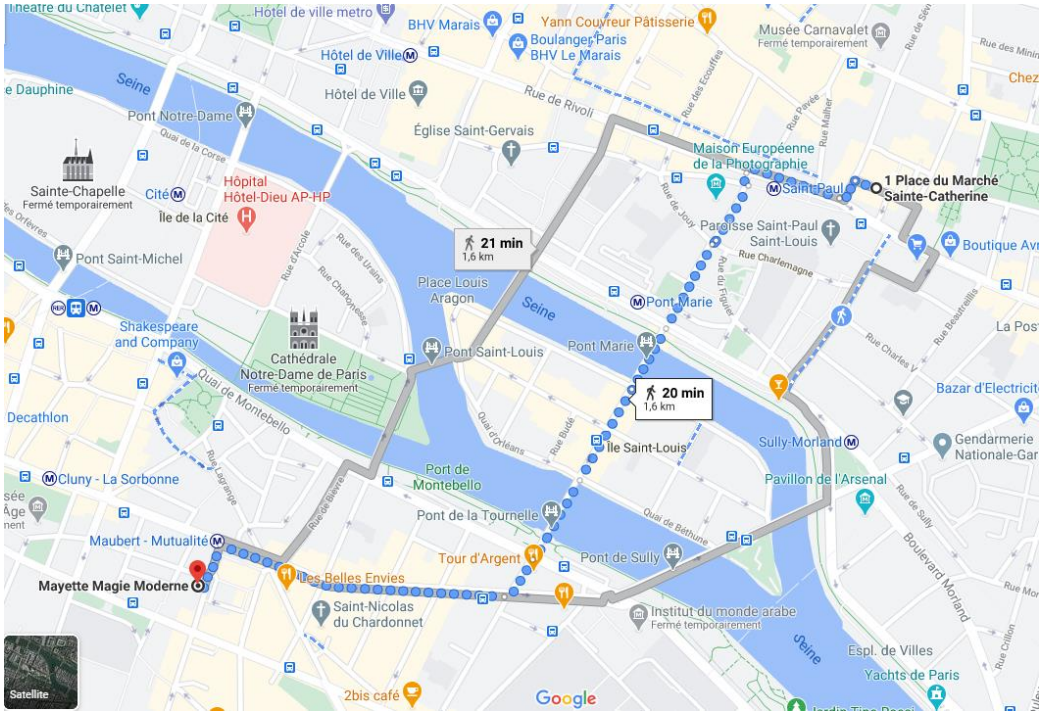

LE DOUBLE FOND – Le café-théâtre de la magie | 1 Place du Marché Sainte Catherine – 75004 PARIS
Tél : +33 (0) 1 42 71 40 20 |
www.doublefond.com
Métro : Saint Paul (ligne 1)

MAYETTE MAGIE – Boutique de Magie | 8 Rue des Carmes – 75005 PARIS | Tél : +33 (0) 1 43 54 13 63
www.mayette.com
Métro : Maubert Mutualité (ligne 10)

BUREAUX LE DOUBLE FOND – 29 Avenue du Centenaire – 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE
RER A : La Varenne Chennevières, sortie « Pierre Semard » | Prendre la Rue des Cèdres tout droit jusqu'à l'Avenue du Centenaire (5 minutes à pied)

Trajet à pied conseillé entre MAYETTE MAGIE et LE DOUBLE FOND

En cas de problème, vous pouvez appeler entre 9h00 et 20h00 au 06 17 90 06 08

Règlement Intérieur

REGLEMENT INTERIEUR D'UN ORGANISME DE FORMATION ETABLI CONFORMEMENT AUX ARTICLES L6352-3 ET L6352-4 ET R6352-1 A R6352-15 DU CODE DU TRAVAIL

PREAMBULE

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION DU REGLEMENT

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par Le Double Fond, 1 Place du Marché Ste Catherine, 75004 Paris. Un exemplaire du présent règlement est remis à chacun des stagiaires.
Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée.
Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

SECTION 1 : REGLES D'HYGIENES ET DE SECURITE

ARTICLE 2 - PRINCIPES GENERAUX

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect :
- des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation ;
- de toute consigne imposée soit par la Direction de l'organisme de formation soit par le constructeur ou le formateur s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition.

Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité.
S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement la Direction de l'organisme de formation.
Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.
Lorsque la formation a lieu sur le site d'une entreprise partenaire ou cliente, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles de l'entreprise cliente.

ARTICLE 3 - CONSIGNES D'INCENDIE

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de formation (à l'entrée de l'établissement).
Le stagiaire doit en prendre connaissance.
En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours.
Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation.

ARTICLE 4 - BOISSONS ALCOOLISEES ET DROGUES

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation.

ARTICLE 5 - INTERDICTION DE FUMER

Il est formellement interdit de fumer dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte de l'organisme de formation.

ARTICLE 6 – ACCIDENT

Le stagiaire victime d'un accident - survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail – ou le témoin de cet accident avertit immédiatement la Direction de l'organisme de formation.
Le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la caisse de sécurité sociale compétente.

SECTION 2 : DISCIPLINE GENERALE

ARTICLE 7 - ASSIDUITE DU STAGIAIRE EN FORMATION

Article 7.1. - Horaires de formation

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'organisme de formation. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions.
Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation.
Si dans votre planning, vous avez quelques heures offertes, veuillez noter que ces heures supplémentaires sont offertes par rapport à ce planning précis. En cas de modification l'offre deviendra caduque.

Article 7.2. - Absences ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation au 01 42 71 40 20 et s'en justifier par écrit.
L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (parents, employeur, administration, OPCO, Région, Pôle emploi,…) de cet événement.
Tout évènement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.
Conformément à l'article R6341-45 du Code du travail, le stagiaire – dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics – s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

Congés Maladie et Accidents du Travail

En cas de maladie, le stagiaire doit prévenir Le Double Fond dès la première demi-journée d'absence. Dans les 48 heures de l'arrêt, ou à son retour si celui-ci a lieu avant ce délai, le stagiaire doit fournir une copie de son certificat médical (l'original ayant été transmis à l'entreprise employeur). A défaut de ce justificatif d'absence, le stagiaire est considéré comme absent non excusé avec toutes les conséquences éventuelles que cela implique.

En cas d'accident du Travail ou de Trajet : les circonstances doivent être communiquées au Double Fond dans un délai de 24 heures maximum et doivent faire l'objet d'un écrit.

Absences injustifiées & sanctions disciplinaires

Toute journée d'absence non justifiée par un cas de force majeure sera facturée au stagiaire ou au financeur de la formation.
Toute absence injustifiée à une évaluation donnera lieu à une note de 0/20 et aucune demande de rattrapage, sollicitée par le stagiaire, ne pourra être prise en compte.

Absences prévisibles

Toute absence prévisible et justifiable doit être communiquée dès que le stagiaire en a connaissance au chef d'établissement. Celui-ci jugera de la justification de l'absence et pourra exceptionnellement proposer une session de rattrapage.
Toute absence prévisible non communiquée au préalable au chef d'établissement ne pourra être justifiée.

Report des heures d'absence

Aucune absence ne peut donner droit à un report ou un remboursement. Un report exceptionnellement accordé ne change pas cette règle.

Article 7.3. - Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.
A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation et une attestation de présence au stage à transmettre, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.
Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'organisme de formation les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation ; attestations d'inscription ou d'entrée en stage…).

Article 7.4. - Assiduité

Le stagiaire est tenu de suivre les cours, séances d'évaluation et, plus généralement, toutes les séquences programmées dans la formation avec assiduité et sans interruption.
Un taux de présence de 90% minimum est requis pour présenter le dossier du stagiaire au jury d'attribution des titres pour obtenir le diplôme, et ce, même si les absences sont justifiées.

Article 7.5. - Ponctualité

La ponctualité de chaque stagiaire est exigée. Il en va de l'image personnelle et professionnelle du stagiaire, du respect du formateur, des autres participants de la formation, mais aussi de la responsabilité juridique du Centre de formation. Les stagiaires sont tenus de suivre les cours, séances d'évaluation et de réflexion, travaux pratiques et plus généralement, toutes les séquences programmées dans le planning envoyé avec assiduité et sans interruption.
Les retards et les absences non justifiés seront pris en considération dans l'appréciation finale du stagiaire.
L'organisme de formation respecte une organisation rigoureuse. Ainsi, il n'est admis aucun retard. Les cours commencent à l'heure.
Tout retard, absence ou départ avant l'horaire prévu ne peut donner lieu à aucun remboursement ou report.

ARTICLE 8 - ACCES AUX LOCAUX DE FORMATION

Sauf autorisation expresse de la Direction de l'organisme de formation, le stagiaire ne peut :
- entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation ;
- y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme ;
- procéder, dans ces derniers, à la vente de biens ou de services.

ARTICLE 9 - TENUE

Le stagiaire est invité à se présenter à l'organisme en tenue vestimentaire correcte. Des prescriptions vestimentaires spécifiques peuvent être édictées et transmises au stagiaire pour des formations exposant ce dernier à des risques particuliers en raison de l'espace de formation ou des matériaux utilisés.

ARTICLE 10 - COMPORTEMENT

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations.

ARTICLE 11 - UTILISATION DU MATERIEL

Sauf autorisation particulière de la Direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation.
L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite.
Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.
Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

ARTICLE 12 - ENREGISTREMENT

L'enregistrement audio des cours est autorisé, mais pas l'enregistrement vidéo.

ARTICLE 13 – TRAVAIL ET CONDITIONS DE TRAVAIL

La présence de chacun doit s'accompagner d'une participation active et de l'accomplissement d'efforts personnels.
La réussite de l'examen de certification pour le Bloc 1 est conditionnée par un travail personnel important. Pour 550h de formation, un travail personnel de 2500 à 3000 heures environ est estimé nécessaire.
La législation interdit la duplication des supports pédagogiques, des vidéos ou autres supports multimédias remis aux stagiaires. En cas de non-respect, la responsabilité du stagiaire sera engagée.

ARTICLE 14 – ACCORD UTILISATION IMAGE

Tout stagiaire autorise Le Double Fond à utiliser toute image filmée ou toute photo prise pendant les heures de formation et sur lesquelles il pourrait figurer.
Si un stagiaire souhaite publier une photo de lui prise au cours de sa formation (pendant les heures de cours ou les « Coups de pouce » par exemple), il doit préciser qu'il s'agit d'une photo prise dans le cadre de sa formation au Double Fond.

ARTICLE 15 – PLANNING

Le planning des heures de formation mis en place peut être modifié par l'organisme de formation, en fonction de ses activités.

ARTICLE 16 – TP et TD

Dans le planning, les heures de travaux pratiques (ou TP) sont des moments d'entraînement pratique pour le stagiaire, afin de mettre en application les connaissances dispensées dans les heures de formation théoriques. Ce sont également des moments d'échanges collectifs et d'entraide entre les différents stagiaires.
Les heures de travaux dirigés (ou TD) constituent un type d'enseignement fondé sur l'apprentissage pratique (mise en situation permettant de vérifier et compléter les connaissances dispensées dans les cours théoriques).

SECTION 3 : MESURES DISCIPLINAIRES

ARTICLE 17 - SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant.
Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites. Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant informe de la sanction prise :
Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :
- rappel à l'ordre ;
- avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ou par son représentant ;
- blâme ;
- exclusion temporaire de la formation ;
- exclusion définitive de la formation.
- l'employeur du salarié stagiaire ou l'administration de l'agent stagiaire (uniquement quand la formation se réalise sur commande de l'employeur ou de l'administration) ;
- et /ou le financeur du stage de la sanction prise.

ARTICLE 18 - GARANTIES DISCIPLINAIRES

Article 18.1. – Information du stagiaire

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.
Toutefois, lorsqu'un agissement, considéré comme fautif, a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, que la procédure ci-après décrite ait été respectée.

Article 18.2. – Convocation pour un entretien

Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction, il est procédé de la manière suivante : il convoque le stagiaire - par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge - en lui indiquant l'objet de la convocation ; la convocation indique également la date, l'heure et le lieu de l'entretien ainsi que la possibilité de se faire assister par une personne de son choix stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.

Article 18.3. – Assistance possible pendant l'entretien

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, notamment le délégué du stage.
Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Article 18.4. – Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien.
La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

Fait à Paris, le 22 mai 2024

Signature du directeur de l'établissement de formation

SARL LE DOUBLE FOND
1, Pl. du Marché St Catherine
75004 PARIS
Tél. : 01 42 71 40 20
Siret : 844 636 915 00011
TVA n° FR 765 446 369 15

La charte du Magicien

- Ne révélez **jamais** vos secrets. Si on vous demande : « Comment avez-vous fait ? », contentez-vous de répondre : « C'est magique ! ».
- Ne répétez **jamais** un tour au cours d'une même séance ou du moins devant le même public, à moins d'utiliser des méthodes différentes. En répétant un même tour, le public risque de découvrir comment fonctionne le tour.
- Ce sont vos mains que le public regarde, assurez-vous qu'elles sont propres et bien entretenues.
- Répétez **inlassablement** vos tours afin de bien les maîtriser et d'être capable de les exécuter les yeux fermés. Seule la pratique vous apportera la dextérité nécessaire. Répétez devant une glace ou filmez-vous pour avoir une idée de ce que voit le public.
- Sachez **toujours** ce que vous allez dire. Vous devez assurer votre commentaire autant que le tour en lui-même. Le fait de parler et de bouger devra vous amener à porter l'attention du public autrement que sur vos mains, très utile pour tous les tours de manipulations.
- Le public ne devra pas se sentir ridicule. Certaines personnes sont agacées de ne pas comprendre comment un magicien réalise ses tours. Expliquez au public que le but est de le divertir, de le faire rêver, et que si les tours lui étaient expliqués, ils perdraient tout intérêt.
- Rater un tour, cela arrive même aux magiciens les plus expérimentés. Vous réussirez quelque fois à vous en sortir, Dans le cas contraire la meilleure des solutions consiste à rire vous-même de votre échec.
- Ne vous prenez pas trop au sérieux. Les gens trop sûrs d'eux agacent toujours un peu.
- N'oubliez pas ! Ne réalisez pas un tour que vous ne maîtrisez pas, faites-vous plaisir et surtout regardez les réactions des spectateurs…. Dans leurs regards vous saurez si vous avez réussi votre tour.
- Avec ces conseils, vous pouvez à votre tour devenir un excellent magicien.

Nom et signature de l'apprenant

MANIFESTO

En coulisses

Trouvez des mentors. Dès maintenant, trouvez un magicien que vous admirez et commencez à lui poser des questions. Rien ne remplacera jamais l'expérience d'être assis en face de quelqu'un que vous respectez dans votre domaine. Sérieusement...allez-y.

Ne soyez pas paresseux. Malgré ce que la plupart des magiciens proclament sur leurs produits, la magie est incroyablement difficile à bien faire. Entraînez-vous, étudiez, répétez et produisez-vous en toutes occasions. Ce sera payant.

Embrassez le processus. Le processus d'apprentissage de la magie est aussi enrichissant et important que le résultat final. Explorez, expérimentez et répétez sans rien attendre. Vous découvrirez que cela ouvre des portes dont vous ignoriez l'existence même.

Oubliez le "nouveau". "Nouveau" ou "original" ne sont pas des qualités qui définissent un grand magicien. Focalisez-vous sur la technique, l'exécution, la théorie, la construction, l'histoire, le script, et une communication efficace. Le "nouveau et original" viendra comme un sous-produit de vos efforts pour devenir un grand magicien.

Sélectionnez un "groupe de conseillers". Trouvez des gens très talentueux et passez autant de temps que possible en leur compagnie. Laissez leur créativité, leurs connaissances, leur vision et leurs points de vue contribuer à votre formation. Laissez-les devenir une "caisse de résonance" pour toutes vos idées. Si vous les choisissez judicieusement, vos amis seront de loin votre plus grande ressource.

Riez. Riez. Riez aussi souvent que possible, à la fois sur scène et en coulisse. Si vous n'aimez pas ce que vous faites et si cela ne vous amuse pas, en général, ce n'est pas pour vous.

Veillez tard. La nuit engendre la créativité. Les séances de nuit somnolentes peuvent conduire à des pensées irrationnelles, qui, à leur tour, peuvent amener à de grandes idées et révélations.

Regardez en arrière. Nous nous tenons debout sur les épaules de géants. Trop de magiciens oublient les magiciens qui sont venus avant nous ainsi que leurs contributions à la magie. Si vous présentez un tour, vous devriez savoir qui diable l'a inventé.

MANIFESTO

Ralentissez et profitez du voyage. La bonne magie vient avec le temps. Aucun effort ne peut remplacer l'expérience qui vient avec le temps. Se précipiter pour publier un tour, pour gagner une compétition ou pour avoir votre propre one-man show n'a rien à voir avec le fait de devenir un grand magicien.

Merci de laisser vos chaussures et votre ego à l'entrée. Laissez votre ego de côté et concentrez-vous sur le travail. Si votre objectif est de vous perfectionner, de créer et de présenter de la magie, vous vous rendrez compte que tout ce que vous faites n'est pas forcément génial, chaque spectacle n'est pas forcément brillant, les choix que vous faites ne sont pas forcément les bons, et c'est normal. Le moment où tout ce que vous faites est parfait, c'est quand vous êtes devenu vraiment nul.

Lisez un p**ain de livre ! Outre les magiciens plus âgés et plus avisés que vous, les livres constituent la source de renseignements la plus précieuse. Et inutile de donner la fausse excuse : "J'ai une mémoire visuelle". Les DVDs et les didacticiels en ligne ne sont pas un substitut à l'apprentissage de la magie par le livre. Tout ne doit pas nécessairement être appris dans les livres. Cependant, le processus d'apprentissage par l'écrit ne peut être remplacé. Si vous aimez la magie, vous allez prendre un livre et le lire. En fait, il n'a même pas besoin d'être un livre de magie. Voyez la suite.

Apprenez la magie dans un livre de cuisine. Entraînez-vous à voir la magie partout. Abordez d'autres centres d'intérêt pour développer votre ouverture d'esprit et vous mettre au défi. Apprenez au sujet de la musique, de l'art, des sports, des mathématiques, de la poésie, de l'histoire, de la philosophie, de la technologie, du cinéma, du théâtre ou de tout autre domaine que vous trouvez intéressant. En savoir plus sur d'autres sujets que la magie ne peut que vous aider à devenir un magicien plus intéressant.

Explorez toutes les pièces. Comme Eugène Burger le dit : « Il y a beaucoup de pièces dans la maison de la magie ». Explorez toutes les pièces pour voir ce que vous pourriez y trouver. Parfois vous découvrirez des trésors cachés là où vous vous y attendrez le moins...y compris dans la chambre des illusions.

Apprenez à jouer. Être un magicien ne fait pas de vous un artiste. Le travail scénique est une partie essentielle du métier de magicien. Cependant, la plupart du temps, les magiciens se concentrent sur les aspects propres à la magie et négligent de se former, de développer et de répéter les techniques des arts de la scène. Investissez sérieusement du temps dans le développement de vos capacités d'interprétation, d'expression orale et corporelle. Plus vous serez fin, confiant et naturel en tant qu'artiste, plus vous serez crédible en tant que magicien.

MANIFESTO

Sur scène

Produisez-vous en public. La magie, à l'instar du théâtre, de la comédie, de l'opéra, du rock & roll et de l'art, ne peut être pleinement vécue qu'en direct et en personne. Si vous ne présentez pas de magie à d'autres êtres humains en chair et en os, ni vous ni votre public ne peut véritablement vivre la magie.

Soyez intrépide. Mettez-vous en situation de faire des erreurs. Les accidents et les fautes étant inévitables, acceptez-les, apprenez et grandissez tout en les commettant. Sortez et essayez toutes sortes de choses. Si vous vous sentez à l'aise, c'est que vous stagnez. Plus vous prendrez de risques dans votre travail, plus importante sera la récompense dans votre art.

Soyez présent. La capacité d'être présent sur scène et en coulisse est sans doute la plus importante qualité qu'un magicien peut posséder. Être présent en tant qu'étudiant vous permet d'apprendre à un rythme accéléré. En tant qu'artiste, être présent sur scène peut conduire à des moments transcendants.

Soyez vous-même. Cela peut ressembler à un cliché, mais c'est vrai. La magie ne vous rend pas cool, branché, drôle, charmant ou intéressant. La magie est intéressante en soi et les gens aiment la voir quand elle est bien faite. Toutefois, cela peut être un piège pour de nombreux magiciens. Laissez votre expérience et votre personnalité réelle vous déterminer en tant que magicien.

Faites des choix conscients. Comprenez que tout ce que vous faites envoie un message à votre auditoire. Les effets que vous présentez, vos vêtements, vos gestes, vos paroles, votre attitude, vos accessoires, votre hygiène, vos éclairages, les circonstances, l'heure et le lieu du spectacle, tous ces facteurs communiquent quelque chose vous concernant à votre public. Essayez de faire en sorte que ce que vous faites, que ce soit bon ou mauvais, procède d'un choix conscient.

Un bon spectacle vous enseigne moins qu'un mauvais. Réussir un bon spectacle peut être merveilleux, mais en rater un aussi. Si vous vivez une mauvaise expérience de scène, il suffit de l'évaluer, de reconnaître ses erreurs et d'en tirer les enseignements. Juan Tamariz dit que ses spectacles favoris sont ceux où trois choses tournent mal. Il est heureux alors, parce que cela signifie qu'il a appris trois nouvelles choses, et quand vous apprenez trois nouvelles choses, "c'est une très bonne journée !«

Trouvez votre voix. Si vous considérez que la magie est une forme d'art, évaluons le problème logique suivant : l'art est une forme d'expression de soi. Si vous n'avez rien à dire, pourquoi les gens vous écouteraient ? Si vous avez quelque chose à dire, mais que vous ne le dites pas, vous ne pouvez pas vous considérer comme un artiste.

MANIFESTO

Placez-vous en situation inconfortable. Dans chaque spectacle que vous présentez, essayez d'inclure au moins un passage qui vous rend mal à l'aise et nerveux. Cela garantira que vous serez réellement présent pendant au moins un instant dans votre spectacle.

Soignez le syndrome des "oreilles qui rient". De nombreux magiciens et comédiens ont une maladie que Mac King appelle "les oreilles qui rient". Ce terme est utilisé quand un artiste fait une prestation qui rencontre peu ou pas de rires, sort de scène et dit : "Vous avez entendu ? j'ai fait un tabac ! ". La conséquence de cette maladie est la "mort" qu'il rencontre sur scène à de nombreuses reprises, sans qu'il puisse le reconnaître... Le seul remède contre "les oreilles qui rient" est d'admettre quand vous êtes nul et de grandir à partir de vos expériences.

Bonne nouvelle ! Juan Tamariz, Mac King, Michael Weber, David Williamson, Chris Kenner, Max Maven, Ricky Jay, Mike Caveney, Derren Brown, René Lavand, Dai Vernon, Al Goshman, Del Ray, Tom Mullica, Eric Mead, Johnny Thompson, Lennart Green, Robert-Houdin et Hofzinser étaient tous des magiciens médiocres à un moment donné. Il est parfois agréable de s'en souvenir. La magie exige du temps, du dévouement, de la pratique et d'innombrables heures passées à faire des erreurs et de la magie médiocre pour devenir un grand. Il suffit de demander aux gars ci-dessus (du moins à ceux qui sont toujours en vie).

CREDITS :

Helder Guimarães et Derek DelGaudio

© 2011 journalofsecrets.com. All Rights Reserved.

Notre programme de formation repose sur 4 blocs de compétences

Vue d'ensemble du dispositif complet

Constituer un répertoire de tours de magie

- Bloc 1 -

Module 1

Élaborer un répertoire :

1. Cartes
2. Close up
3. Mentalisme
4. Magie pour enfants
5. Magie de scène ou de salon

Module 2

Personnaliser les tours de magie de son répertoire

Module 3

Captiver son auditoire

Adapter son répertoire au contexte de la prestation

- Bloc 2 -

Module 4

Analyser les besoins du client et les conditions d'exécution d'une prestation

Module 5

Adapter son répertoire aux situations de handicap et au contexte de l'événement

Module 6

Assurer la sécurité du lieu et du matériel

Entretenir et développer son répertoire

- Bloc 3 -

Module 7

Répéter sa prestation, entretenir sa condition physique et son matériel

Module 8

Réaliser une veille et faire évoluer son répertoire

Développer et gérer son activité de magicien

- Bloc 4 -

Module 9

Connaître la réglementation

Module 10

Développer son activité

Module 11

Vendre ses prestations

Programme Bloc 1

Constituer un répertoire de tours de magie

Objectifs Pédagogiques du Bloc 1

À l'issue de ce bloc, les apprenants seront capables de :

- *Élaborer un répertoire dans le domaine des arts de la magie, réparti en cinq catégories principales : magie des cartes, magie de close up, mentalisme, magie pour enfants, magie de scène ou de salon.*
- *Personnaliser les tours de magie de son répertoire, dans le respect de la propriété intellectuelle.*
- *Captiver son auditoire*

Module n° 1 : Constituer un répertoire de tours de magie

Séquence « Magie des cartes »

Objectifs : Réaliser des tours de magie de cartes, avec dextérité, en proposant un univers artistique qui, en transcendant la technique, permet au spectateur de vivre un moment magique.

Contenus :

Les différentes familles de tours de cartes :

- L'huile et l'eau
- Les routines d'As (As leaders, As gangsters, As cannibales..)
- L'ACAAN
- La tricherie
- Le triomphe
- Les cartes folles
- La carte ambitieuse
- Les tours automatiques
- Les tours mathématiques
- …

Les techniques de cartes indispensables :

- Les mélanges & les coupes
- La levée double
- La double coupe
- Faux mélanges & fausses coupes
- Les sauts de coupe
- Les contrôles
- Les comptages
- Les forçages
- …

Tours et routines pour diverses conditions professionnelles

Ateliers d'entraînement et de personnalisation créative

Programme Bloc 1

Constituer un répertoire de tours de magie

Séquence « Magie de close up »

Objectifs : Réaliser des tours de magie de close up avec une fluidité de mouvement et une présentation artistique qui permettent de créer une émotion magique.

Contenus :

Les différentes familles de tours de close up :

- Les gobelets
- Les élastiques
- Les Pièces à la Poche
- Les Pièces à travers la table
- Voyage de pièces
- Pièces et Foulard
- Matrix
- Spellbound
- Transformations
- Production
- Disparition
- …

Les techniques de close up indispensables :

- Empalmages des doigts
- Empalmage à l'italienne
- Empalmage classique
- Faux dépôts divers
- Han Ping Chien change utile
- Shuttle pass
- Lapping
- Sleeving
- Faux dépôt classique
- …

Tours et routines pour diverses conditions professionnelles

Ateliers d'entraînement et de personnalisation créative

Séquence « Magie pour enfants »

Objectifs : Réaliser des tours de magie pour enfants avec une maîtrise technique et une présentation qui leur permettent de s'abandonner au rêve que procure la magie.

Contenus :

La tenue du magicien et le matériel

- Quelle tenue choisir ?
- Choisir son matériel

Comment élaborer une séance de magie pour enfants?

- Proposer un programme varié
- Travailler les enchaînements
- Durée du programme
- Utilisation de la musique ou pas
- Proposer une séance adaptée à l'âge des enfants et à leur niveau de compréhension : mise en application d'un cas concret
- Faire participer les enfants

Programme Bloc 1

Constituer un répertoire de tours de magie

Les tours de magie pour enfants

- Y-a-t-il des interdits ?
- La magie animale
- Les cartes et les enfants

La sculpture sur ballons

- Peut-on proposer de la sculpture sur ballons lors d'une séance de magie pour enfants ?
- Règles de sécurité à respecter
- Les différents types de ballons
- Le stockage des ballons.
- Comment gonfler un ballon à modeler ?
- Nouer un ballon
- Techniques de base
- Sculptures élémentaires

Les différents types de prestations magiques pour enfants

- Les spectacles
- Les anniversaires
- Apprendre la magie aux enfants
- Eveil et sensibilisation pour les plus jeunes

Ateliers d'entraînement et de personnalisation créative

- élaboration d'un programme de magie enfantine en fonction d'un cahier des charges
- travailler un tour de magie pour le présenter de façons différentes en fonction de 3 catégories d'âges d'enfants
- mise en scène et présentation d'un spectacle de 20 minutes

Séquence « Mentalisme »

Objectifs : Réaliser des tours de mentalisme en associant techniques d'illusion et maîtrise scénographique pour créer une expérience magique.

Contenus :

Préambule

- L'attrait du mentalisme
- Comment présenter les effets de mentalisme ?
- Les mises en garde et différences entre manipulation et mentalisme

Le Mentaliste

- La tenue du mentaliste
- Charisme et confiance en soi
- Comment se comporter et s'exprimer ?
- La présentation
- Choix des tours

Programme Bloc 1

Constituer un répertoire de tours de magie

Les secrets du mentaliste

- Dans quelles circonstances ?
- Quels modèles ou quelles techniques pour quelles utilisations ?
- Exemples de tours

Les différents tours et effets de mentalisme

- Les prédictions
- Mnémotechnie et systèmes mentaux
- Les divinations et la voyance
- Les effets spirites
- La transmission de pensée
- Le mentalisme avec des cartes

Ateliers d'entraînement et de personnalisation créative

Mise en application des sujets étudiés dans le module

Séquence « Magie de salon/scène »

Objectifs : Réaliser des tours de magie de salon/scène en combinant habileté et jeu de scène, pour susciter l'émerveillement et l'émotion du public.

Contenus :

Les différents types de magie de scène ou de salon :

- Les anneaux
- Les cordes
- Les gobelets
- Les foulards
- Les liquides
- Les papiers
- Les objets usuels

Tours et routines pour diverses conditions professionnelles

Ateliers d'entraînement et de personnalisation créative

Séquence « Culture et histoire de la magie »

Objectifs : Les repères dans l'histoire et la culture de la magie permettent au candidat de contextualiser son art.

Contenus :

Histoire de la magie

- Les magiciens légendaires
- Les éléments incontournables
- Les magiciens médiatiques
- Les tours de magie célèbres
- La magie à la télévision
- La magie sur internet

Les différents lieux magiques dans le monde

- Las Vegas, capitale de la magie
- Les boutiques de magie
- Où voit-on des spectacles de magie dans le monde ?

Mise à disposition d'une documentation pédagogique

Programme Bloc 1

Constituer un répertoire de tours de magie

Module n° 2 : Personnaliser les tours de magie de son répertoire

Objectifs :

- Caractériser son projet artistique en identifiant son personnage et son univers pour divertir, susciter l'émerveillement et l'émotion du public, en sublimant l'aspect technique de son art.
- Concevoir une adaptation originale ou nouvelle, dans le respect de la propriété intellectuelle, en créant un scénario personnalisé et une mise en scène pour donner du sens au projet artistique dans son ensemble.

Contenus :

Ateliers d'entraînement et de personnalisation créative

Module n° 3 : Captiver son auditoire

Objectifs :

- Capter l'attention du public dès le démarrage de sa prestation dans les différentes conditions de prestations (spectacle, table à table, cocktail…) en réalisant une amorce percutante qui suscitera immédiatement l'intérêt et l'adhésion du public.
- Gérer son trac et son stress en gardant son calme et en réagissant aux imprévus pour maîtriser le déroulement de la prestation.
- Occuper l'espace scénique mis à disposition afin que tout le monde puisse bénéficier équitablement de la prestation quelle que soit sa position parmi le public.
- Interagir avec le public, en observant ses réactions, en utilisant le regard, la gestuelle et la rhétorique pour déclencher des réactions après les moments forts et maintenir son attention.

Contenus :

- Influence et perception
- La notion de « double-lien »
- La parenthèse de l'oubli
- La communication non verbale, non visuelle.
- Le silence comme élément de communication
- L'effet « Jurassic Park » ou comment donner de la force à un message ?
- La cécité par inattention
- La théorie du Titanic ou comment expliquer le grand par le petit ?
- Les « p'tits » plaisirs de la vie ou parler de ce qui me parle pour convaincre ?
- Associer une image à mes propos pour donner de l'impact à mon discours
- L'influence « paradoxale » ou aller dans le sens opposé à sa pensée pour convaincre l'autre
- La théorie du pied dans la porte
- La conviction comme vecteur d'influence
- Le BSP© : aller à l'essentiel sans être simpliste.

Mises en situation
Ateliers d'entraînement

Programme Bloc 2

Adapter son répertoire au contexte de la prestation

Objectifs pédagogiques du Bloc 2

À l'issue de ce module, les apprenants seront capables de :

- *Analyser les besoins du client.*
- *Analyser les conditions d'exécution d'une prestation.*
- *Adapter son répertoire aux différentes situations de handicap.*
- *Assurer la sécurité du lieu et du matériel.*
- *Adapter sa prestation au contexte de l'événement.*
- *Effectuer les opérations de maintenance sur son matériel et l'acheminer avec précaution.*

Module n° 4 : Analyser les besoins du client et les conditions d'exécution d'une prestation

Objectifs :

- Questionner le client, en pratiquant l'écoute active et la reformulation afin d'identifier ses besoins dans le contexte de son événement et les situations de handicap éventuelles.
- Caractériser les conditions d'organisation en identifiant le profil de son public, le nombre de participants, leur âge, la présence de personnes en situation de handicap, la langue parlée, les espaces mis à disposition et le contexte de l'événement (mariage, anniversaire, séminaire d'entreprise, soirée de prestige pour une marque…) pour proposer une prestation adaptée.
- Identifier les éléments techniques (type de micro, type de projecteurs, formats musicaux…) nécessaires au bon déroulement de la prestation pour en garantir la qualité.

Contenus :

Simulation d'entretien de recueil du besoin avec debriefing collectif et individuel

Capitalisation des bonnes pratiques

Etude de cas pratiques sur la base de situations concrètes et réalistes

Programme Bloc 2

Adapter son répertoire au contexte de la prestation

Module n° 5 : Adapter son répertoire aux situations de handicap et au contexte de l'événement

Objectifs :

- Identifier les différentes situations de handicap et leurs spécificités pour mesurer l'impact sur son répertoire et analyser les besoins en compensation.
- Mettre en œuvre les adaptations nécessaires de son répertoire pour permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier de la prestation.
- Organiser sa représentation pour répondre au contexte de l'événement (selon le type de public, de lieu et d'événement) en sélectionnant les tours et les costumes adaptés, dans le respect des obligations sécuritaires.

Module n° 6 : Assurer la sécurité du lieu et du matériel

Objectifs :

- Entretenir le matériel pour la prestation en effectuant les opérations de maintenance nécessaires et l'acheminer avec précaution, afin d'assurer une prestation fluide et répondant aux attentes du client.
- Mettre en œuvre les moyens de prévention et de protection individuels et collectifs qui respectent les obligations sécuritaires, en identifiant les contraintes techniques liées aux espaces et aux équipement mis à disposition pour assurer sa propre sécurité, comme celle des participants.

Contenus :

Conseils pratiques et partage d'expérience

Etudes de cas sur la base de situations concrètes et réalistes

Recherche et capitalisation de bonnes pratiques

Ateliers de mise en situation

Programme Bloc 3

Entretenir et développer son répertoire

Objectifs pédagogiques du Bloc 3

À l'issue de ce module, les apprenants seront capables de :

- *Répéter sa prestation*
- *Entretenir sa condition physique et intellectuelle nécessaire à la pratique de son répertoire.*
- *Entretenir son matériel.*
- *Réaliser une veille concurrentielle et technologique*
- *Faire évoluer son répertoire.*
- *Adapter sa prestation à l'actualité et au contexte socio-culturel.*
- *Analyser du retour public*

Module n° 7 : Répéter sa prestation, entretenir sa condition physique et son matériel

Objectifs :

- Contrôler la mémorisation des éléments techniques du répertoire et du déroulement scénique (texte, entrée et sortie, déplacements sur scène, durée à respecter, coordination avec la régie technique…), en identifiant les points d'amélioration nécessaires et/ou les points faibles méritant attention.
- Identifier les aléas potentiels de la prestation (retard, imprévu, lieu de prestation non conforme à ce qui était prévu, public récalcitrant…) afin d'anticiper les solutions alternatives.
- Identifier les activités nécessaires au maintien de la condition physique et intellectuelle pour concevoir un plan d'entraînement.
- Réaliser le plan d'entraînement pour contrôler, entretenir et développer ses capacités physiques et intellectuelles, nécessaires à la bonne exécution de son répertoire.
- Entretenir son matériel en effectuant les opérations de maintenance nécessaires afin d'assurer une prestation répondant aux attentes du client.

Contenus :

Conseils pratiques et partage d'expérience

Etudes de cas sur la base de situations concrètes et réalistes

Recherche et capitalisation de bonnes pratiques

Programme Bloc 3

Entretenir et développer son répertoire

Module n° 8 : Réaliser une veille et faire évoluer son répertoire

Objectifs :

- Enrichir son répertoire par :

  La veille concurrentielle

  Le suivi de l'actualité du métier de magicien

  Le suivi des nouvelles technologies

  pour être capable de couvrir un plus grand éventail de possibilités artistiques et contextuelles.

- Moduler son interprétation en fonction de l'actualité socio-culturelle afin de toucher le public quelle que soit la situation.

- Obtenir du feedback après une prestation, en allant au devant du public et des réactions dans les médias (réseaux sociaux, presse…) pour conforter l'écriture et l'interprétation.

Contenus :

Conseils pratiques et partage d'expérience

Etudes de cas sur la base de situations concrètes et réalistes

Recherche et capitalisation de bonnes pratiques

Ateliers de mises en situation

Programme Bloc 4

Développer et gérer son activité de magicien

Objectifs pédagogiques du Bloc 4

À l'issue de ce module, les apprenants seront capables de :

- *Connaître et entretenir sa connaissance de la réglementation sociale et fiscale de sa branche professionnelle.*
- *Développer son activité professionnelle et gérer sa carrière.*
- *Communiquer sur son activité.*
- *Négocier et vendre ses prestations dans le respect des pratiques professionnelles.*

Module n° 9 : Connaître la réglementation

Objectifs :

Respecter les normes sociales et fiscales en vigueur, les droits d'auteur et la propriété intellectuelle pour exercer son activité dans le cadre réglementaire de la branche du spectacle vivant.

Module n° 10 : Développer son activité

Objectifs :

- Structurer des réseaux personnels et professionnels avec des employeurs, des partenaires et des intermédiaires professionnels, afin de développer et consolider son activité.
- Communiquer sur son offre et sa marque (personal branding) par l'utilisation des techniques de marketing modernes afin de développer et consolider son activité.

Module n° 11 : Vendre ses prestations

Objectifs :

- Estimer le budget de ses différentes prestations en évaluant les charges et les produits de chaque poste, afin de proposer les tarifs de vente les plus adaptés en fonction des clients et des contextes.
- Argumenter son offre en la valorisant, en pratiquant l'écoute active des attentes du client et en levant les freins d'achat, afin de livrer une prestation qui répondra à ses besoins et à ses moyens tout en étant vendue au meilleur prix possible.
- Réaliser un modèle de devis et de facturation en respectant les obligations légales pour clôturer la vente.

Contenus :

Simulation en jeux de rôles avec debriefing individualisé

Cas pratiques et QCM de test des connaissances

Modalités d'évaluation et de certification

Blocs de compétences		Nombre heures formation dispensées dans le cadre d'un cursus complet de 550h	Estimation du temps travail personnel nécessaire pour atteindre le niveau attendu	Type d'évaluation
Bloc 1	Élaborer un répertoire dans le domaine des arts de la magie (magie des cartes, magie de close up, mentalisme, magie pour enfants, magie de scène ou de salon), personnaliser ce répertoire dans le respect de la propriété intellectuelle et captiver son auditoire	529	2700	QCM sur la culture de la magie (au mois d'octobre) Mise en situation devant un public réel (au mois de mai) Mise en situation devant le jury + échange avec le jury (fin juin)
Bloc 2	Adapter son répertoire au contexte de la prestation	6	5	Mise en situation devant le jury (questions écrites et orales) entre novembre et janvier
Bloc 3	Entretenir et développer un répertoire de tours de magie	6	5	Mise en situation devant le jury (questions écrites et orales) entre novembre et janvier
Bloc 4	Développer et gérer son activité de magicien	9	15	Mise en situation devant le jury (QCM et questions orales) entre novembre et janvier Le site internet et le réseau social du candidat est examiné par le jury au mois de mai.
Tous les blocs de compétences doivent être validés pour accéder à la certification complète du Titre de Magicien.		*Cette répartition peut évoluer en cours d'année*		
Notre taux d'obtention est de 71% et notre taux de présentation à l'examen de 93% (moyenne sur les six dernières années)				

Les possibilités de financement

Formations éligibles aux financements publics

- CPF (Compte Personnel de Formation) pour tout salarié, les intermittents et les travailleurs indépendants
- CPF de transition professionnelle pour tout salarié en reconversion
- Plan de développement des compétences pour les intermittents et les salariés
- France Travail pour les demandeurs d'emploi
- AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap

En cas d'auto-financement

- Possibilité d'échelonnement des paiements
- Prêt étudiant, garanti par l'Etat

A noter : Comme dans toutes les formations artistiques (type cirque ou musique) il y a du matériel à prévoir, dont nous ne pouvons prévoir le montant à l'avance, car il dépend de ce que chaque stagiaire possède déjà (jeux de cartes, foulards, corde, ballons…). Nous vous rappelons en tous les cas que les stagiaires bénéficient d'une remise de 10% pendant la durée de leur formation pour leurs achats éventuels chez notre partenaire Mayette Magie.

Accompagnement
Personnes en situation de handicap

Pour toute demande d'accompagnement d'une personne en situation de handicap, contactez notre référent handicap : Philippe de Perthuis sur philippe@doublefond.com

Nous considérons que l'accueil des personnes en situation de handicap est une source d'innovation, un activateur de progrès et relève de notre responsabilité sociétale. Une attention particulière est donc portée à chaque situation, afin de donner toutes ses chances de réussite et d'employabilités aux individus.

Nous nous engageons à :

- Être à l'écoute de toute forme de handicap et analyser les besoins en compensation
- Adapter notre pédagogie aux situations en handicap
- Nous mobiliser pour accompagner les personnes en situation de handicap dans une optique d'inclusion totale dans le champ du métier de magicien

Consultez ici notre registre d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Contact & Inscription

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

Pour toute demande, contactez notre Responsable pédagogique

Adeline Galland

- contact@doublefond-formation.com
- Par téléphone au 06 20 56 15 50

Certification professionnelle de Magicien délivrée par Le Double Fond, de niveau 5 européen (équivalent Bac+2) enregistrée au RNCP de France Compétences, par arrêté du 11/07/2018, publié au JO du 21/07/2018 (Code du Titre RNCP MAGICIEN : 37412) (lien cliquable pour consulter la fiche France Compétences)

Code Certif Info n° 114802
Formacode : Art spectacle 45004
Code(s) NSF : 133 : Musique, arts du spectacle
Code CPF : 248211
ROME : L1204 Arts du cirque et arts visuels et L1203 - Art dramatique

Numéro de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11 75 48 988 75

Organisme référencé au DATADOCK et certifié QUALIOPI (certificat RNQ 3433 délivrée par AB Certification).

Le Double Fond
1 place du Marché Ste Catherine
75004 Paris
www.doublefond-formation.com